

PRIME D'INTÉRESSEMENT 2021 !

Comment ça marche?



Le versement la prime d'intéressement 2021 de droit privé va avoir lieu d'ici quelques jours, préalablement et séparément de la paie d'avril ! Simultanément vous recevrez un courrier explicatif généraliste.

Nous ne pouvons pas vous dire à quoi vous avez droit individuellement, car seul l'employeur est en capacité de calculer votre indice de présence qui est déterminant dans le calcul du montant de votre prime. En revanche, nous pouvons vous en expliquer le fonctionnement.

C'est parti !

- 3 indicateurs servent à déterminer l'enveloppe nationale dans un 1^{er} temps, puis à répartir intégralement cette enveloppe dans un 2nd temps :
 - ✓ IND de perf 1 - **ACO2 - Satisfaction DE accompagnement**
 - ✓ IND de perf 2 - **IND2 - Satisfaction des DE info indemnisation**
 - ✓ IND de perf 3 - **ENT2 - Satisfaction des entreprises**
- L'indice de présence individuel : critère personnel qui permet le calcul de la prime d'intéressement que VOUS allez toucher ! Cet indice sera présent dans le bulletin d'intéressement.



- ✓ En résumé, vous êtes à **temps plein et vous n'avez eu aucune absence** en dehors de celles prévue par l'accord, alors vous aurez le **montant maximum de votre établissement**.
- ✓ Vous êtes à **temps partiel et/ou vous avez eu des absences** en dehors de celles prévues par l'accord, alors le **montant de votre prime sera proratisée** en fonction de votre indice de présence individuel.

Enfin, le montant de la prime s'entend brut (soumis à CSG/RDS et impôt sur le revenu).

Voici les montants de primes **maximum** par établissement. Ces montants s'entendent pour un indice de présence temps complet et sans absences en dehors de celles prévues par [l'accord](#).

Auvergne Rhône Alpe	301,64 €	Martinique	307,56 €
Bourgogne Franche Comté	301,64 €	Mayotte	248,41 €
Bretagne	301,64 €	Normandie	331,21 €
Centre Val de Loire	331,21 €	Nouvelle Aquitaine	301,64 €
Corse	248,41 €	Occitanie	301,64 €
DG Siège	301,64 €	PACA	242,50 €
Grand Est	337,13 €	Pays de la Loire	242,50 €
Guadeloupe	366,70 €	Pôle Emploi DSI	301,64 €
Guyane	337,13 €	Pôle Emploi Services	301,64 €
Hauts de France	301,64 €	Réunion	360,79 €
Ile de France	331,21 €		

